



# District de l'Yonne de Football

10 Avenue du 4<sup>ème</sup> R.I. - BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex  
tél. : 03 58 43 00 60 - e-mail : plantelme@yonne.fff.fr

## COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

PV 52 CT 8

### Réunion du Lundi 27 Septembre 2021

**Présents :** MM GUIDOU Alexandre, POUSSARD Jérôme, BILLOTTE Bruno, THOMAS Etienne

**Excusé :** Mr FEBVRE Alex

Début de la réunion 10H15

### **CONSTITUTION Groupes U15 : Départemental 1 et 2**

#### **Championnat U15 Départemental 1 :**

A l'issue de la phase Brassage U15, les 6 équipes ci-dessous constituent le groupe U15 D1 :

Nb	GROUPE U15 D1
1	Gj Sens 2
2	Jeunesse Sénonaise 1
3	FC Paron 1
4	Héry 1
5	UF Tonnerrois 1
6	AJA 3

Format : Poule de 6 équipes, 5 journées, match aller uniquement

Horaire : Début des rencontres à 15H30 (sauf si désidérata ou possibilité de jouer plus tôt – pas de plateau du foot animation)

Dates : 09/10 – 16/10 – 13/11 – 20/11 – 27/11

#### **Championnat U15 Départemental 2 :**

La commission prend acte de l'ensemble des 27 équipes engagées en U15D2 (23 équipes D2 + 4 équipes issues des brassages D1)

Elle constitue 5 groupes de 6 équipes (dont 3 groupes avec un exempt).

Le format est le suivant :

- 5 Groupes de 6 équipes. Formule championnat. 5 journées, match aller uniquement.
- Le premier de chaque groupe accèdera à la D1.
- Une cinquième équipe devra être défini : meilleure 2<sup>ème</sup> (en fonction des RG Jeunes)
- D1 phase printemps : 1 seule équipe par club

Horaire : Début des rencontres à 15H30 (sauf si désidérata ou possibilité de jouer plus tôt – pas de plateau du foot animation)

Dates : 09/10 – 16/10 – 13/11 – 20/11 – 27/11

Nb	GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C	GROUPE D	GROUPE E
1	Fontaine.Gail./Sens FP	Joigny 2	Avallon FCO	St Georges 2/Venoy1	Appoigny
2	FC Gatinais	Cerisiers 1	Magny/Quarré	Toucy/Diges Pourrain	Auxerre Stade 2
3	Onze St-Clément 2	Gj L'armançon 1	Serein AS/Varennes	Aillant 1	Auxerre Stade/Rosoirs 3
4	Champigny/St Sérotin	Mt St Sulpice/Brienon	Champs sur Yonne/Coul. Vin. 1	Charny/Bléneau	Moneteau/Venoy
5	Jeunesse Sénonnaise 2	Gj Sens 3	Chablis	Auxerre ASC	Chevannes/Charbuy
6	FC Paron 2	EXEMPT	EXEMPT	Courson/Andryes/Vermenton	EXEMPT

### CONSTITUTION Groupes U13 : Départemental 1, 2 et 3

#### Championnat U13 Départemental 1 :

A l'issue de la phase de brassage voici un récapitulatif des résultats pour chaque groupe :

##### Groupe A

Equipes	Pts	Jong.	Pts	Jong.	Pts	Jong.	Total Pts	Total Jong.	Total	Cl.
GJ Sens 1	0	0	2	0	7	0	9	0	9	4
Onze St Cl. 1	3	0	4	0	4	0	11	0	11	2
Jeun. Senon. 1	9	0	1	0	1	0	11	0	11	3
FC Paron 1	6	1			4	1	10	2	12	1

Onze St Clément : 2<sup>ème</sup> au GA Particulier face à Jeunesse Sénonnaise (2V – 1D).

Paron FC 1 : un plateau excusé pour raison Covid.

##### Groupe B

Equipes	Pts	Jong.	Pts	Jong.	Pts	Jong.	Total Pts	Total Jong.	Total	Cl.
Stade Auxerre 1	3	1	6	1	9	1	18	3	21	2
Avallon FCO 1	7	0	4	0	3	0	14	0	14	3
AJ Auxerre 2	7	2	6	1	6	2	19	5	24	1
Appoigny 1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	4

AJ Auxerre 2 : 1 seule équipe par club en D1 donc pris en compte du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> du groupe.

Avallon FCO 1 : 3<sup>ème</sup> du groupe + plus grand nombre de points/aux autres groupes (14 pts).

##### Groupe C

Equipes	Pts	Jong.	Pts	Jong.	Pts	Jong.	Total Pts	Total Jong.	Total	Cl.
Joigny 1	3	0	0	0	3	0	6	0	6	4
AJ Auxerre 1	9	2	9	2	7	1	25	5	30	1
Héry 1	4	0	4	0	4	0	12	0	12	2
Gron Veron 1	1	0	4	0	1	0	6	0	6	3

A l'issue de la phase Brassage U13, les 6 équipes ci-dessous constituent le groupe :

#### U13 Départemental 1

Nb	GROUPE U13 D1
1	AJA 1
2	Stade Auxerre 1
3	FC Paron 1
4	Héry 1
5	Avallon FCO 1
6	Onze St Clément 1

Format : Poule de 6 équipes, 5 journées, match aller uniquement

Horaire : Début des rencontres à 10H00

Dates : 09/10 – 16/10 – 13/11 – 20/11 – 27/11

- Défi jonglage : L'ensemble des joueurs effectuent une prise de performance des 3 surfaces : pied droit, pied gauche et tête (50 contacts maximums)
- Les 8 meilleures performances des joueurs DONT le gardien de but seront prises en compte. Le barème des points est le suivant :
  - 3 points : Entre 1000 et 1200 contacts
  - 2 points : Entre 800 et 1000 contacts
  - 1 point : Entre 600 et 800 contacts
  - 0 point : Inférieur à 600 contacts

#### **RAPPEL :**

Afin de postuler pour les u13 IS :

- L'éducateur doit disposer à minima du Module U13
- L'éducateur et les dirigeants de l'équipe doivent suivre la formation de tuteur arbitrage à la touche.

De ce fait, une réunion est programmée le Jeudi 14 Octobre 2021 pour répondre à ces obligations (lieu et horaire à définir – en soirée).

Le module U13 est prévu le Vendredi 05 et Samedi 06 Novembre 2021.

Enfin, la commission technique rappelle que pour les rencontres officielles, les joueurs doivent être titulaire d'une licence et être qualifiés (Délai de 4 jours après l'enregistrement de la licence).

#### **Championnat U13 Départemental 2 :**

La commission prend acte des 24 engagements Départemental 2 + 6 équipes issues des brassages Départemental 1, soit un total de 30 équipes en U13 Départemental 2

Elle compose 5 groupes de 6 équipes.

- Le premier de chaque groupe accèdera à la Départemental 1, soit 5 équipes.
- X (entre 0 à 4 équipes) équipes devront être définies pour composer un groupe de 8 équipes U13D1 – phase printemps : meilleure 2<sup>ème</sup> (en fonction des RG Jeunes)

Nb	GROUPE D2 A	GROUPE D2 B	GROUPE D2 C	GROUPE D2 D	GROUPE D2 E
1	Gj Sens 1	Jeunesse Sénonaise 1	US Joigny 1	AJA 2	ES Appoigny 1
2	FC Paron 3	Mt St Sulpice/Brienon	Charny 1	Avallon FCO 2	Auxerre ASC 1
3	Champigny 1	Gj Sens 2	AJA 3	Chablis 1	Auxerre Stade 2
4	Pont sur Yonne 1	SC Gron Veron 1	Aillant 1	Magny/Quarré	Champs sur Yonne 1
5	FC Paron 2	US Joigny 2	Toucy/Diges Pourrain	UF Tonnerrois 1	Chevannes 1
6	Onze St Clément 2	Cerisiers 1	Charbuy 1	Varennnes 1	Monéteau/Venoy

Format : Poule de 6 équipes, 5 journées, match aller uniquement

Horaire : Début des rencontres à 10H00

Dates : 09/10 – 16/10 – 13/11 – 20/11 – 27/11

- Défi jonglage : L'ensemble des joueurs effectuent une prise de performance des 3 surfaces : pied droit, pied gauche et tête (50 contacts maximums)
- Les 8 meilleurs performances des joueurs DONT le gardien de but seront prises en compte. Le barème des points est le suivant :
  - 3 points : Entre 800 et 1000 contacts
  - 2 points : Entre 600 et 800 contacts
  - 1 point : Entre 400 et 600 contacts
  - 0 point : Inférieur à 400 contacts

### **Championnat U13 Départemental 3 :**

La commission prend acte des 27 engagements en Départemental 3 + 3 équipes U15F, soit un total de 30 équipes engagées.

Elle compose 5 groupes de 6 équipes.

Nb	GROUPE D3 A	GROUPE D3 B	GROUPE D3 C	GROUPE D3 D	GROUPE D3 E
1	GJ Sens 3	Gron Veron 2	Auxerre Stade 3	Auxerre Stade 4	Arcy Sur Cure/ Asquins
2	U15F GJ Sens	Jeunesse Senonaise 2	Auxerre Rosoirs 1	Auxerre ASC 2	Avallon FCO 3
3	FC Gatinais 1	Sens Franco Portugais 1	U15F Stade Auxerre 1	Vergigny 1	ECN 1
4	St Denis les Sens 1	Gj de l'Armançon 1	St Georges 1	Neuvy Sautour 1	St Bris le Vineux/Coulanges
5	St Sérotin 1	Fontaine la Gaillarde 1	Gurgy 1	Héry 2	Courson 1
6	Pont sur Yonne 2	Charmoy 1	Toucy/Diges Pourrain 2	Mt St Sulpice 2	U15F Avallon FCO 1

Format : Poule de 6 équipes, 5 journées, match aller uniquement

Horaire : Début des rencontres à 10H00

Dates : 09/10 – 16/10 – 13/11 – 20/11 – 27/11

- Défi jonglage : L'ensemble des joueurs effectuent une prise de performance des 3 surfaces : pied droit, pied gauche et tête (50 contacts maximums)
- Les 8 meilleurs performances des joueurs DONT le gardien de but seront prises en compte. Le barème des points est le suivant :
  - 3 points : Entre 800 et 1000 contacts
  - 2 points : Entre 600 et 800 contacts
  - 1 point : Entre 400 et 600 contacts
  - 0 point : Inférieur à 400 contacts

### **RAPPEL / Définition du PASS SANITAIRE :**

La présentation du Pass Sanitaire est obligatoire pour toutes les personnes majeures à partir du 10 août 2021 et **du 1<sup>er</sup> octobre 2021 pour les mineurs de 12 à 17 ans** comme prévu dans la loi.

Pour que le PASS SANITAIRE soit valide lors du contrôle, il y a 5 possibilités:

- ⇒ Soit avoir une attestation de vaccination à condition que la personne dispose d'un schéma vaccinal complet :
  - o Soit 7 jours après la 2<sup>ème</sup> injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
  - o Soit 4 semaines après l'injection pour les vaccins à une seule injection (Janssen) ;
  - o Soit 7 jours après l'injection pour les vaccins chez la personne ayant eu la Covid-19.

- 
- ⇒ Soit avoir réalisé un test CORONAVIRUS SARS-CoV-2 par RT-PCR nasopharyngé ou TAG (test antigénique) 3 jours maxi avant le jour du match, dont le résultat s'est avéré négatif.

La problématique de la faisabilité des tests et de l'obtention des résultats doit être pris en compte le plus tôt possible par les clubs pour s'assurer que les résultats seront obtenus au plus tard H-2 avant le coup d'envoi du match.

Exemple : Match du Dimanche = Test réalisé Jeudi – Vendredi ou Samedi

- ⇒ Soit avoir un résultat d'un test RT-PCR POSITIF attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois.
- ⇒ Soit avoir un certificat de contre-indication à la vaccination covid.
- ⇒ Soit avoir réalisé un Auto-test supervisé et validé par un professionnel de santé générant un QR code, dont le résultat s'est avéré négatif.

### **Prochaine réunion : lundi 4 Octobre à 10H00**

- **Ordre du jour : constitution des groupes U18 + sujets divers**

Fin de la réunion à 11H45

Etienne THOMAS  
CTD - PPF

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais (sept jours) prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »*